

## SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2021

L'an deux mil vingt et le premier mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Vougy, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle du Marronnier, sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire.

Présents : Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT 1<sup>er</sup> adjoint, Emmanuelle DANIERE 2<sup>ème</sup> adjointe, Stéphane TORRES 3<sup>ème</sup> adjoint, Sophie GOUTTENOIRE 4<sup>ème</sup> adjointe, Rosalie SIMON, Raymond VITURAT, Martine DESBOIS, , Catherine DESSEIGNE, Christophe BOUSSAND, Alain COUTAUDIER, Yannick DELANGLE, Anne-Sophie CHERVAZ, Delphine MONTET.

Absent excusé : Albin COELHO

Secrétaire de séance : Emmanuelle DANIERE

Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2021 et l'approuve à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### COMMISSIONS MUNICIPALES

- **BATIMENTS-VOIRIE-ASSAINISSEMENT : Adjoint responsable : Robert CLEVENOT**
  - La commission bâtiment voirie s'est réunie le 27 février pour examiner différents points :

Raymond VITURAT quitte la salle au moment des débats.

- Alarme incendie de la cantine et de la salle des Anciens : suite à la constatation par SOCOTEC du non fonctionnement de l'alarme existante, des devis pour la remplacer ont été demandés et ont donné les propositions suivantes :

    - ERELEC : 2141 €
    - TSA : 2403.70 €
    - LEGAY : 1531 €

La commission propose de retenir l'entreprise LEGAY. Le conseil municipal valide ce choix.

- Mise aux normes des installations électriques dans différents bâtiments communaux : suite à la vérification périodique réalisée par SOCOTEC, il convient de réaliser différentes mises aux normes ou réparations. 2 devis ont été demandés :

    - ERELEC : 5300 €
    - LEGAY : 5480 €

L'entreprise ERELEC est retenue par le conseil sur proposition de la commission.  
Raymond VITURAT revient dans la salle.

- Muret de l'angle de la rue de la Croix Bayon et de la rue de l'Eglise : il convient de réparer le muret abîmé par un tiers non identifié en 2019. 3 devis ont été examinés par la commission :

- SAS TPV : 1038 € sans la reprise du crépi
- BARNAY Jean-Luc : 1538 € avec reprise du crépi depuis le local technique du Comité
- MAISONS de A à Z : 1850 €

L'entreprise BARNAY est retenue pour ces travaux de maçonnerie.

- Branchement à l'égout rue du Morlandet

Suite à une demande de raccordement pour une maison à construire, 3 devis ont été étudiés par la commission.

- SAS TPV : 2752.60 €
- CHAVANY : 3245.30 €
- THORAL MTP : 3550 €

L'entreprise SAS TPV fera les travaux.

- Chemin des Essarts : la commission s'est penchée sur l'écart important constaté entre le devis d'EUROVIA (20735 €) et celui de l'entreprise THIVENT (10413 €). L'explication se trouve dans la réalisation de nouvelles purges par EUROVIA alors que THIVENT répare les purges existantes ce qui entraîne moins d'utilisation d'enrobé. La commission propose de retenir l'entreprise THIVENT, proposition approuvée par le conseil municipal.

- Rue Georges Clémenceau : la réfection de la rue est prévue depuis le carrefour avec la rue de la Croix Verchère jusqu'à celui avec la rue de la Gare, y compris la petite impasse qui dessert deux maisons d'habitations et des garages. EUROVIA a présenté un devis 33990 € et alors que celui de l'entreprise THIVENT s'élève à 34514.85 €. L'entreprise EUROVIA effectuera les travaux.

- Rue George Sand : les travaux suivent leur cours assez rapidement. L'enrobé a été posé sur les trottoirs aujourd'hui même. Tout devrait être fini d'ici mercredi.

- Chemin du Pont Brûlé : suite à un affaissement de la chaussée, des réparations ont été faites avec la réalisation de purges et la pose de tuyaux pour assainir.

- Les agents ont terminé le suivi des fossés. Ils nettoient actuellement les regards, les grilles et les bouches d'égout.

- Vestiaires du foot : le chantier a débuté avec la réalisation de la fondation pour les nouveaux sanitaires. Les portes métalliques ont été posées. La commission s'est rendue sur place et a choisi les couleurs des peintures. Une fuite qu'il faudra réparer a été constatée.

- La pelouse autour du marronnier a étéensemencée.

- Les travaux du parc vont commencer le 15 mars prochain.

- Robert CLEVENOT et Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition d'un camion benne pour les services techniques auprès de la SOGEMO. C'est une occasion qui se présente pour remplacer la Kangoo jaune qui a 17 ans. Le prix est de 26610 € TTC y compris la carte grise, le contrôle technique, la révision complète, la pose d'un gyrophare et de bandes réfléchissantes. La Renault KANGOO serait reprise par la SOGEMO à hauteur de 1200 €. Il faudra prévoir d'apposer le logo de la commune sur le véhicule.

- Le dossier de la sécurisation de l'abribus de la Gare qui aurait dû faire l'objet d'une délibération ce soir pour choisir les prestataires sera repoussé au prochain conseil. On attend en effet d'autres devis pour pouvoir comparer.

- **VIE SOCIALE : Adjointe responsable : Emmanuelle DANIERE**

- Emmanuelle DANIERE a assisté au 2<sup>ème</sup> conseil d'école. Un point a été fait sur le nouveau protocole sanitaire. L'effectif se monte à 131 élèves. Les projets pédagogiques ont été réalisés (notamment des ateliers « cirque » avec la compagnie Tempo qui devrait revenir en mai pour une conférence animée) ou vont l'être (projet autour de la forêt).

- A la cantine, un courrier a été adressé aux parents pour rappeler l'obligation de porter le masque avant et après les repas, mais aussi entre les plats. Des précisions ont été apportées sur le système de croix mis en place pour réduire les problèmes de discipline. Des affiches ont été apposées pour rappeler les règles.

- **URBANISME: Adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE**

- Sophie GOUTTENOIRE présente les autorisations d'urbanisme accordées ce mois, à savoir un permis de construire et 4 déclarations préalables.

- Un point sera fait lors d'un prochain conseil sur les questions liées à l'urbanisme, telles que la dématérialisation des demandes, l'instruction des autorisations de travaux, etc...

- **COMMUNICATION: Adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE**

- La commission s'est réunie au sujet de la mise à jour des plans de la commune. Le secrétariat a expliqué qu'il restait 400 exemplaires des plans réalisés en 2019. La réalisation de ces plans repose exclusivement sur un système de sponsors avec des prix pratiqués assez élevés. On se renseignera pour savoir s'il est possible d'obtenir un plan numérique.

- La commission va se pencher sur l'édition d'un plan ludique pour mettre sur le panneau extérieur existant.

- Il apparaît nécessaire de mener une réflexion sur l'adoption d'une charte graphique pour tout ce qui est signalétique dans le village. Un questionnement se fait également sur le maintien ou pas des panneaux indiquant les lieux dits, ces derniers faisant partie du patrimoine de la commune. A voir également un règlement sur la publicité extérieure.
- Suite à l'interrogation du conseil sur le droit de faire figurer le nom des artisans sur le site Internet de la commune, la réponse est oui.

• **FINANCES: Adjoint responsable : Stéphane TORRES**

- Stéphane TORRES informe le conseil que la commission des finances s'est réunie le 15 février pour examiner les comptes administratifs. Le 22 février, la commission a travaillé sur le budget de fonctionnement 2021 et sur les tarifs communaux. Une prochaine séance est prévue le 8 mars pour travailler sur l'investissement.

**DELIBERATIONS**

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

N° 12/2020

Sous-préfecture de Roanne

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Robert CLEVENOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Bernard MOULIN, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif :

<b><u>BUDGET DE LA COMMUNE</u></b>		
<b><u>Section de fonctionnement :</u></b>		
<b><u>Recettes :</u></b>	Excédents antérieurs reportés	992290.41 €
	Titres émis en 2020	1026384.86 €
	Total recettes 2020	2018675.27€
<b><u>Dépenses :</u></b>	Mandats émis en 2020	729706.74 €
<b><u>SOLDE DE CLOTURE</u></b>		<b>+ 1288968.53 €</b>

<b><u>Section d'investissement :</u></b>		
<b><u>Recettes :</u></b>	Titres émis en 2020	226610.78 €
	Excédent antérieur reporté	139370.50 €
	Total des recettes 2020	365981.28 €
<b><u>Dépenses :</u></b>	Mandats émis en 2020	146051.33 €
<b><u>SOLDE DE CLOTURE</u></b>		219929.95 €
<b><u>RESULTAT CUMULE : EXCEDENT</u></b>		+1508898.48 €

<b><u>BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT</u></b>		
<b><u>Section de fonctionnement :</u></b>		
<b><u>Recettes :</u></b>	Titres émis en 2020	70509.73 €
	Excédent antérieur reporté	1237.75 €
	Total recettes 2020	71747.48 €
<b><u>Dépenses :</u></b>	Mandats émis en 2020	74839.18 €
<b><u>SOLDE DE CLOTURE</u></b>		- 3091.70€
<b><u>Section d'investissement :</u></b>		
<b><u>Recettes :</u></b>	Titres émis en 2020	55016.70 €
	Excédent antérieur à reporter	151224.54 €
	Total des recettes	206241.24 €
<b><u>Dépenses :</u></b>	Mandats émis en 2020	29730.78 €
<b><u>SOLDE DE CLOTURE</u></b>		+176510.46 €
<b><u>RESULTAT CUMULE : EXCEDENT</u></b>		+ 173418.76€

2°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) Arrête les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

5°) Approuve à l'unanimité, les comptes administratifs 2019 du budget de la commune et de l'assainissement.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET DE LA COMMUNE**

Sous-préfecture de Roanne

N° 13/2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire,  
Après avoir examiné le compte administratif 2020 de la commune, statuant sur  
l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Considérant que le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de  
fonctionnement de 1289118.53 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

#### **Résultat de fonctionnement**

A.	Résultat de l'exercice	296678.12 €
B.	Résultats antérieurs reportés	+992290.41 €
C.	Résultat à affecter =A+B hors RAR	1288968.53 €

#### **Investissement**

D.	Solde d'exécution d'investissement	219929.95 €
E.	Solde restes à réaliser d'investissement	-638655.00 €
F.	Besoin de financement=D+E	418725.05 €

#### **AFFECTATION**

Réserves. 1068	418725.05 €
Report en fonctionnement R OO2 :	870243.48 €

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**

Sous-préfecture de Roanne

N° 14/2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire,  
Après avoir examiné le compte administratif 2020 de l'assainissement statuant sur  
l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Ne considérant que le compte administratif 2020 fait apparaître un déficit de  
fonctionnement de 3091.70 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### Résultat de fonctionnement

A.	Résultat de l'exercice	-4329.45€
B.	Résultats antérieurs reportés	1237.75 €
C.	Résultat à affecter =A+B hors RAR	-3091.70 €

### Investissement

D.	Solde d'exécution d'investissement	176510.46 €
E.	Solde restes à réaliser d'investissement	168000.00 €
F.	Besoin de financement=D+E	0.00 €

### AFFECTATION

Report en fonctionnement D OO2 :	3091.70 €
----------------------------------	-----------

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU RECEVEUR MUNICIPAL - BUDGETS DE LA COMMUNE, DE L'ASSAINISSEMENT

Sous-préfecture de Roanne  
N° 15/2021

Bernard MOULIN, Maire, présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2020 relatif à la comptabilité principale de la commune, de l'assainissement, tels qu'établis par M. le Percepteur de Charlieu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate que les présents comptes dont les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures des comptabilités administratives et approuve les comptes de gestion 2020.

## AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2021

N° 16/2021

Sous-Préfecture de Roanne

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les dépenses d'investissement à réaliser en ce début d'année 2021 mais qui ne seront budgétées qu'une fois le budget primitif 2021 approuvé :

### Budget commune :

- Article 21571-230 Matériel roulant pour 26500 €
- Article 21568-230 Acquisition matériel incendie pour 300 €
- Article 2051-153 Site Internet pour 40 €

### Budget assainissement :

- Article 2315-2100 Aménagement eaux pluviales pour 4500 €

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à payer les dépenses d'investissement ci-dessus énumérées, dépenses qui seront inscrites à budget primitif de la commune 2021.

**TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION A M. LE PREFET DE LA LOIRE - DETR 2021**

N° 17/2021

Sous-Préfecture de Roanne

Monsieur le Maire présente le projet de réfection du bâtiment communal qui abrite le restaurant scolaire et la salle des Anciens.

Les travaux portent sur une reprise de la toiture, le changement des menuiseries, de la réfection de peintures, l'isolation des combles et la réfection du crépi extérieur.

Les devis demandés portent le montant des travaux à 66885.54 € H.T soit 80262.65 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal approuve les travaux de réfection du bâtiment du restaurant scolaire et décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2021 - chapitre Opérations scolaires.

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES DE CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE - SOLUTION DE SAUVEGARDE INFORMATIQUE**

N° 18/2021

Sous-Préfecture de la Loire

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le volume de données stockées double environ tous les deux ans. Les données informatiques constituent un véritable patrimoine informationnel. Comme elles peuvent être menacées (virus, vols, panne de disques durs, catastrophes naturelles), il est important de les sauvegarder.

Dans l'objectif de mettre en place un groupement de commande relatif à l'acquisition d'une solution de sauvegarde, Charlieu Belmont Communauté a souhaité mener un recensement des besoins en stockage de données et ainsi bien dimensionner le volume des données à sauvegarder à l'échelle des collectivités du territoire intéressées.

Aussi, il semble intéressant d'adhérer à ce groupement de commande Monsieur le Maire donne lecture de la convention s'y rapportant.

Après délibération, le conseil municipal approuve à 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Yannick DELANGLE et Catherine DESSEIGNE), le projet de convention de groupement de commandes de Charlieu Belmont Communauté pour l'acquisition d'une solution de sauvegarde externe des données informatiques et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.



## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire explique à l'assemblée que des véhicules garés en dehors des places matérialisés impasse le Ris gênent le passage du camion poubelles le mercredi. Un rappel sera fait aux riverains.

- Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021 à la salle des fêtes.

- Anne-Sophie CHERVAZ explique que le dernier conseil communautaire a porté principalement sur les finances. Le dispositif Petites Villes de demain a été présenté tout comme la synthèse de l'observatoire petite enfance jeunesse dont elle donne un résumé au conseil municipal.

- Emmanuelle DANIERE informe le conseil municipal qu'à la demande de la Préfecture, un recensement de personnes âgées de plus de 75 ans qui ne peuvent pas se déplacer est en cours, un créneau de vaccination pouvant leur être réservé.

- Emmanuelle DANIERE indique que l'ensemble des membres du conseil peuvent s'ils le souhaitent participer à une concertation publique en ligne sur le thème « Bâtir l'école de demain ».

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h25.

### ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Ont signé le présent registre des délibérations, tous les membres présents :	
Bernard MOULIN	
Robert CLEVENOT	
Emmanuelle DANIERE	
Stéphane TORRES	
Sophie GOUTTENOIRE	
Rosalie SIMON	
Raymond VITURAT	

<b>DESBOIS Martine</b>	
<b>Albin COEHLO</b>	
<b>Catherine DESSEIGNE</b>	
<b>Christophe BOUSSAND</b>	
<b>Alain COUTAUDIER</b>	
<b>Yannick DELANGLE</b>	
<b>Anne-Sophie CHERVAZ</b>	
<b>Delphine MONTET</b>	